



CHEMICAL & FERTILIZER CORPORATION

Fiche signalétique

Section 1 - Identification du produit et du fabricant

Nom du produit : On-Site™ VM

Nom chimique : non disponible

Nom commun, synonyme : Mélange de polymères terpéniques et d'émulsifiants

Usages : Modificateur d'utilité – adjuvant de dépôt

Fabricant/Fabriqué pour : Miller Chemical & Fertilizer Corp., P. O. Box 333, 120 Radio Road, Hanover, PA 17331

Téléphone (717) 632-8921

Télécopieur (717) 646-1104

CHEMTREC (800) 424-9300 24 heures tous les jours

FS préparée par : Miller Chemical & Fertilizer Corp, (717) 632-8921

Date de préparation de la FS : 27 Janvier 2011.

Section 2 - Composition / Information sur les ingrédients

Nom de l'ingrédient	Numéro CAS	%
Mélange de polymères terpéniques		
Les essais visant à déterminer les risques ont porté sur ce produit en tant que composé – voir la section 11		

Section 3 – Identification des risques

☆☆☆☆☆ Aperçu des risques ☆☆☆☆☆

ATTENTION

Garder hors de portée des enfants

Peut causer une irritation des yeux

Éviter le contact avec les yeux et la peau

Prévenir la propagation ou le ruissellement dans les drains, les égouts pluviaux et les fossés qui mènent à des voies d'eau.

Principales voies d'entrée : Le contact avec les yeux ou la peau constitue la voie d'exposition la plus probable. L'ingestion est possible. Le contact avec le produit pulvérisé ou l'inhalation de celui-ci peut causer l'irritation des yeux, du nez et de la gorge.

Organes cibles : Yeux, peau et voies respiratoires.

Effets possibles sur la santé :

Inhalation : Le produit pulvérisé peut causer l'irritation du nez, de la gorge et des muqueuses, la toux, ou une difficulté à respirer.

Yeux : Peut causer une irritation oculaire.

Peau : Peut causer une irritation cutanée.

Ingestion : L'ingestion d'une dose importante peut causer la nausée, des vomissements ainsi que des douleurs ou des crampes à l'estomac.

Effets aigus : Irritation.

Effets chroniques : Aucun connu.

Problèmes de santé aggravés par l'exposition à long terme : Aucun connu.

Section 4 – Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer délicatement et abondamment les yeux à grande eau pendant de 15 minutes, en soulevant de temps à autre les paupières inférieure et supérieure. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux en cas de rougeur ou d'éruption cutanée persistante. Laver ou nettoyer les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Ne jamais faire boire ni vomir une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Inhalation : En cas de symptômes respiratoires, conduire immédiatement la personne à l'air frais. Administrer la respiration artificielle ou la RCR (réanimation cardio-respiratoire) au besoin et obtenir des soins médicaux, tel qu'approprié.

Notes au médecin : Aucune connue

Section 5 - Mesures en cas d'incendie

Point d'éclair : > 200 °C

Température d'auto-ignition : Sans objet

Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité : Sans objet

Moyens d'extinction: Poudre chimique, dioxyde de carbone (CO₂), brouillard d'eau, sable/terre.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone.

Lutte contre les incendies : Tenir le personnel non autorisé à l'écart. Porter des vêtements protecteurs complets et un appareil respiratoire autonome. Rester en amont du vent. Stopper ou endiguer le déversement si on peut le faire sans risque. Appliquer de l'eau pulvérisée pour abaisser et absorber les vapeurs et pour refroidir les contenants affectés. Contenir l'eau de ruissellement. Ventililer les espaces confinés avant d'y pénétrer. Toujours rester à l'écart des extrémités des barils.

Équipement de lutte contre les incendies : Vêtements protecteurs complets et appareil respiratoire autonome.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : Évacuer les personnes en aval (sous le vent) de l'incendie. Contenir l'eau de ruissellement.

Section 6 – Mesures en cas de déversement accidentel

Mesures en cas de fuite ou de déversement : ÉLIMINER TOUTES LES SOURCES D'IGNITION. ENDIGUER OU ABSORBER POUR EMPÊCHER LE PRODUIT DE S'INFILTRER DANS LES ÉGOUTS OU LES COURS D'EAU. ABSORBER LE DÉVERSEMENT AU MOYEN D'UN MATÉRIAU INERTE, PUIS DÉPOSER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS À DÉCHETS.

Rincer à l'eau, contenir et enlever le liquide de nettoyage. Les petites quantités de liquide peuvent être absorbées avec un matériau absorbant approprié. Si les conditions le justifient, aviser les autorités concernées, les responsables des installations d'égout et de traitement des eaux en aval et les autres utilisateurs en aval de la possibilité d'une contamination l'eau.

Section 7 - Manutention et entreposage

Précautions pour la manipulation : Garder les contenants fermés quand on ne les utilise pas. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Il est recommandé de se laver sans délai en cas de contact avec la peau et avant de manger, de boire, de fumer, de prendre une gomme à mâcher ou d'aller aux toilettes, ainsi qu'à la fin du quart de travail, avant de quitter les lieux de travail. Ce produit ne gèle pas.

Conditions d'entreposage : Garder à des températures entre -18 °C et 40 °C, dans un endroit bien ventilé, à l'écart de la chaleur et des flammes.

Exigences réglementaires : Aucune connue.

Section 8 - Mesures de contrôle et de protection en cas d'exposition

Contrôles techniques :

Ventilation : Une ventilation mécanique est préférable.

Contrôles administratifs :

Protection respiratoire : Un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté en présence de poussières ou d'émanations.

Vêtements/équipement de protection : Porter des lunettes de protection à coques contre les produits chimiques s'il y a risque d'éclaboussures. Porter des gants en caoutchouc ou en néoprène s'il y a risque d'éclaboussures. En cas d'irritation, porter des vêtements et des gants imperméables.

Stations de sécurité : Inconnu.

Équipement contaminé : Inconnu.

Commentaires : Aucun.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide

Apparence et odeur : Liquide jaune à ambre / odeur de terpène modérée.

Seuil de l'odeur : Inconnu

Tension de vapeur : Inconnue

Densité de vapeur (Air=1): Inconnue

Pourcentage de matières volatiles (par vol.): Inconnu

Taux d'évaporation : Indéterminé

Poids du composé : Sans objet

Densité relative (H₂O=1 à 4 °C): 0,92 – 0,95 @ 20 °C

pH (solution à 2 %): 7 @ 20 °C

Solubilité dans l'eau : Émulsifie

Point d'ébullition : Sans objet

Point de congélation : Sans objet

Section 10 – Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Polymérisation dangereuse : Aucune connue.

Incompatibilité : Aucune connue.

Conditions à éviter : Oxydants puissants, températures élevées, sources d'ignition.

Produits de décomposition dangereux : À des températures élevées, ce produit peut libérer des oxydes de carbone.

Section 11- Données toxicologiques

Données sur la toxicité :*

Effets sur les yeux : Peut causer l'irritation

Effets chroniques : Inconnu

Effets aigus par voie cutanée (rats) : >5050 mg/kg

Carcinogénéicité : Non observée pour ce produit.

Effets aigus par voie orale (rats) : >5050 mg/kg

Toxicité pour la reproduction : Non observée pour ce produit.

Effets aigus par inhalation (rats) : LC₅₀ >2020 mg/m³

Mutagénéicité : Non observée pour ce produit.

Téatogénéicité : Non observée pour ce produit.

Section 12 - Données écologiques

Écotoxicité : Ce produit est un adjuvant de dépôt qui élargit les conditions d'utilité. Les déversements importants pourraient endommager la végétation. La contamination des voies d'eau pourrait possiblement causer la mort de poissons. Prévenir la propagation ou le ruissellement dans les drains, les égouts pluviaux et les fossés qui mènent à des voies d'eau.

Toxicité pour les organismes aquatiques : Inconnue.

Devenir dans l'environnement: Inconnu.

Section 13 - Élimination

Élimination : Si le produit n'est pas contaminé, le ramasser et l'utiliser normalement. S'il est contaminé par d'autres substances, la nature et l'étendue de la contamination peuvent nécessiter l'utilisation de méthodes d'élimination spéciales. Consulter les agences de réglementation municipale, provinciale ou fédérale pour connaître les méthodes et les lieux d'élimination acceptables.

Exigences réglementaires pour l'élimination : Consulter les agences de réglementation municipale, provinciale ou fédérale pour connaître les méthodes et les lieux d'élimination acceptables.

Nettoyage et élimination des contenants : Consulter les agences de réglementation municipale, provinciale ou fédérale pour connaître les méthodes et les lieux d'élimination acceptables.

Section 14 – Renseignements sur le transport

N° d'identification pour le TMD : non requis.

Ce produit n'est pas considéré dangereux pendant son transport.

Section 15 - Renseignements sur la réglementation

Classe de risque SIMDUT: non requis

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du *Règlement sur les produits contrôlés* et cette FS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

Section 16 – Autres renseignements

Date de préparation : 21 avril 2009

Préparé par : Agent de conformité, Miller Chemical

Date et notes de révision :

AVIS AU LECTEUR : LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE (FS) NE CONCERNENT QUE LE PRODUIT DÉSIGNÉ DANS CETTE FICHE (« LE PRODUIT »). LES RENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS CI-DESSUS SONT FONDÉS SUR DES DONNÉES QUE NOUS CROYONS EXACTES ET À JOUR À LA DATE DE CETTE FS, ET SUR LA COMPILATION DE SOURCES QUE NOUS CROYONS FIABLES. TOUTEFOIS, CES RENSEIGNEMENTS SONT FOURNIS SANS AUCUNE REPRÉSENTATION, GARANTIE NI LICENCE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, À L'EXHAUSTIVITÉ OU À L'ADÉQUATION DE CES RENSEIGNEMENTS; NI (MILLER CHEMICAL AND FERTILIZER CORPORATION.), NI SES AFFILIÉS EN AFFAIRES (TOUS CONSIDÉRÉS COMME « VENDEURS ») N'ASSUME QUELQUE RESPONSABILITÉ QUE CE SOIT RELATIVEMENT À L'USAGE OU À LA FIABILITÉ DE CES RENSEIGNEMENTS.